

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE
Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération
20418 BASTIA CEDEX 9
Tél : 04.95.32.33.65

ARRETE N° 2024-23

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES B ET C,
RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE,
EN APPLICATION DES ARTICLES L311-2, L313-4, L452-34 A L452-36, ET L325-38 A L325-46 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE,
TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 11 juillet 2024 au 18 juillet 2024)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-34 à L452-36, et L325-38 à L325-46,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 14,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 11 juillet 2024 au 18 juillet 2024,
- Considérant que, les articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique sus visé, (comportant **huit** déclarations) sont arrêtées, pour la période du 11 juillet 2024 au 18 juillet 2024, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2024-289	11/07/2024	COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA	Adjoint administratif territorial -Secrétariat général -	création	C	1	TNC 17h30	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2024-290	11/07/2024	COMMUNAUTE DE COMMUNES COSTA-VERDE	Agent de maîtrise territorial -Service OM -	création	C	2	TC	R/Liste d'aptitude R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2024-291	11/07/2024	COMMUNAUTE DE COMMUNES COSTA-VERDE	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe -Service école -	création	C	2	TNC 25h00	R/Augmentation de la durée de service hebdomadaire
2024-292	11/07/2024	COMMUNE DE CALVI	Adjoint technique territorial -Service technique -	vacance	C	2	TC	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2024-293	11/07/2024	COMMUNE DE VENTISERI	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure -Centre multi-accueil communal -	création	B	5	TC	R/Liste d'aptitude R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Transfert de personnel R/Contrat
2024-294	17/07/2024	COMMUNE DE LA PORTA	Adjoint technique territorial -Entretien des bâtiments publics -	vacance	C	2	TNC 7h30	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2024-295	17/07/2024	COMMUNE DE LA PORTA	Adjoint technique territorial -Restauration collective scolaire -	vacance	C	2	TNC 19h00	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2024-296	18/07/2024	COMMUNE DE GHISONACCIA	Agent territorial spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	Création	C	5	TC	R/Liste d'aptitude R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Transfert de personnel R/Contrat

ARTICLE 2° : En application des articles L313-4 et L452-34 du code général de la fonction publique sus visé, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application des articles L325-38 à L325-46 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

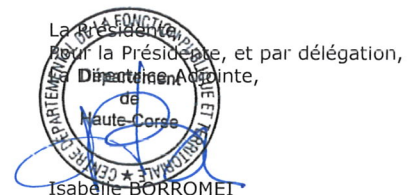
Le 19 juillet 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20240719-2024-23-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2024



* N.B. : Filières
 1- Administrative
 2- Technique
 3- Sportive
 4- Culturelle
 5- Sociale
 6- Médico-Sociale
 7- Médico-Technique
 8- Police Municipale
 9- Animation